Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 029-212900625-20260122-2026_01_04-DE

Mairie de GOUEZEC FINISTÈRE

Adhésion CAUE

Délibération n°2026-01-04 | Conseil municipal du 22 janvier 2026

Le Conseil Municipal de la Commune de GOUEZEC s'est réuni en session ordinaire le jeudi 22 janvier 2026 à vingt heures à la mairie, sous la présidence de Madame Cécile NAY, Maire.

Présents :

MME CECILE NAY, Maire, M REMI MOAL, MME LAURA THOMAS, M JEAN PERENNOU, Adjoints, M LUC BOURHIS, M DENIS ISSE, MME ANNE TALBOT, MME TIFFANY BIENVENU, MME SABRINA JAFFRE, MME GWENDOLINE GRISON, MME EMILIE COMBOT, MME CHARLINE GENTRIC, M VINCENT PRAT, Conseillers municipaux.

Absents :

M CHRISTIAN MESSEIN

Secrétaire de séance :

M VINCENT PRAT

Membres en exercice : 14

Exposé des motifs :

Madame le Maire explique aux membres du Conseil municipal que le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) est un acteur apportant une aide appréciée et des conseils pertinents depuis plusieurs années sur les projets de la commune. Leurs conseils portent sur l'urbanisme, mais également sur le projet de revitalisation du centre-bourg.
Coût de l'adhésion pour les communes entre 1000 et 5000 habitants pour 2025 => 150,00€.
Le montant s'élève à 150,00 € pour l'année 2025.

DELIBERATION

Le Conseil municipal décide :

- DE RENOUVELER l'adhésion au CAUE pour 2026 pour un montant de 150,00 €.

Adoptée à l'unanimité

Pour : 13	Contre : 0	Abstentions :0

Fait et délibéré à Gouézec, le 22/01/2026
Le Maire
Cécile NAY

MAIRIE DE GOUEZEC R.F. 29 (Finistère)